

[Texte]

M. LeBlanc: Je peux vous donner une réponse personnelle immédiatement, mais il faudrait que je consulte les membres de la corporation que je préside.

M. Kilgour: Je comprends.

M. LeBlanc: J'en prends note et je vais leur en parler.

M. Kilgour: D'accord. Merci.

Le président: Merci.

Madame Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je voudrais féliciter M. LeBlanc pour le beau travail qu'il accomplit au niveau du Centre québécois de relations internationales. On est très fiers de ce centre et de ceux qui y oeuvrent.

• 1645

M. LeBlanc vient de répondre à ma première question que j'avais formulée ainsi: considérez-vous que la mise sur pied de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiale pourrait concurrencer ou compléter ce que vous faites déjà? Vous avez répondu que vous le considérez comme un complément.

Alors, ma deuxième question est la suivante: vous avez certainement pris connaissance du projet de loi C-32; est-ce que vous auriez des suggestions à formuler pour changer quelque article que ce soit ou pour améliorer peut-être le libellé de ce projet de loi? Vous pourriez peut-être donner des précisions sur certaines de vos suggestions.

M. LeBlanc: En toute honnêteté, je dois vous dire que j'ai ce document depuis le 17 avril. Je l'ai lu et relu et je l'ai même médité.

Je l'ai relu à la lumière de tous les gestes qui ont été posés au Canada, en relation avec la paix et la sécurité. Il arrive que j'ai également participé, il y a un mois exactement, au colloque annuel qui réunit tous les responsables des chaires et des études, militaires et stratégiques. Et franchement, en mon âme et conscience, je trouve ce projet satisfaisant. Je n'y vois pas d'ambiguïté. Je voudrais qu'on le respecte avant qu'il soit né, car on lui laisse une certaine marge de manoeuvre.

Si on le définit trop, on l'étouffe. Si on laisse un peu d'espace—et j'ai parlé tout à l'heure d'espace et de liberté—un organisme de cette nature a besoin de liberté vis-à-vis du gouvernement et je crois d'ailleurs que c'est l'intention du gouvernement en cette matière. De plus, il doit avoir la liberté également envers des actions et des initiatives qu'il voudrait prendre.

Mme Beauchamp-Niquet: Monsieur le président, j'aurais une proposition à faire. Est-ce que notre témoin accepterait de revenir ce soir? Lors de la réunion de 20h00, nous devons accueillir d'autres témoins et on pourrait peut-être lui réserver un petit dix minutes pour d'autres questions.

Le président: Si c'est le désir des membres du Comité, on pourrait inviter M. LeBlanc à nouveau à 20h00 ce soir, pour

[Traduction]

Mr. LeBlanc: I could give you a personal answer immediately, but I would have to consult the members of my corporation.

Mr. Kilgour: I understand.

Mr. LeBlanc: I have made a note of it and I will talk to them about it.

Mr. Kilgour: Fine. Thank you.

The Chairman: Thank you.

Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

I would first like to congratulate Mr. LeBlanc on the fine work that he has done at the *Centre québécois de relations internationales*. We are very proud of this Centre and of those who work there.

Mr. LeBlanc has just answered my first question, which was: Do you feel that the establishment of a Canadian Institute for International Peace and Security would compete with or complement what you are already doing? You answered that you thought it would be complementary.

My second question is this: You have certainly read Bill C-32; do you have any suggestions as to how any of its provisions could be changed to perhaps improve the wording of the legislation? Perhaps you could tell us about them.

Mr. LeBlanc: I must say in all honesty that I have had the Bill since April 17th. I have read it and reread it and I have even meditated on it.

I reread it in the light of everything that has been done in Canada in relation to peace and security. It so happens that I also participated, exactly a month ago, in an annual seminar that brought together all of the directors of military and strategic chairs and studies. And frankly, in all good conscience, I find the Bill satisfactory. I do not see any ambiguities. I would like it to be respected even before it is created, because we leave it a certain amount of room to manoeuvre.

If we define it too much, we will smother it. If we leave it some room—and I talked earlier about room for freedom—this type of organization needs to be free vis-à-vis the government and I think that that was the government's intent. It should also have a certain amount of freedom insofar as its initiatives and actions are concerned.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I have a proposal, Mr. Chairman. Would our witness agree to come back this evening? We will be hearing other witnesses at 8:00 and we could perhaps set aside ten minutes to question him.

The Chairman: If the members of the committee wish, we could invite Mr. LeBlanc to appear again at 8:00 this evening,